



RESTAURANT SCOLAIRE - FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

A remettre **IMPÉRATIVEMENT EN MAIRIE**
DÈS MAINTENANT et au plus tard le **05/07/2022.**

Téléphone Cantine : 04.74.09.86.91 -E-mail : cantine@jassansriottier.fr

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : F M

Ecole : Maternelle Mairie

Élémentaire Mairie

Classe :

Maternelle Champ-Bouvier

Instituteur :

Élémentaire Champ-Bouvier

Nom et prénom des parents :

Adresse :

Numéro Allocataire CAF :

Téléphone portable : Père :Mère :

Courriel (*écrire lisiblement*) :

Autre(s) personne(s) à prévenir en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :
.....

Mon enfant déjeunera tous les jours ou de façon régulière toute l'année OUI NON

Si oui, cochez les jours concernés : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

(Vos repas seront réservés par la mairie pour toute l'année selon votre choix ci-dessus)

Le portail internet BL Enfance est le moyen unique pour réserver les repas de mon enfant à la cantine.

J'opte pour le paiement en ligne par carte bancaire. (Sous 8 jours à compter de la date de la facture).

Je suis déjà en possession de l'identifiant de connexion au Portail Familles

Je désire recevoir l'identifiant de connexion au Portail Familles

Votre enfant nécessite-t-il une surveillance médicale particulière (allergie, asthme...)?

OUI NON

Si oui : Votre enfant ne peut être accueilli que dans le cadre du Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** déposer A LA MAIRIE auprès du Service Cantine :

- Une copie du P.A.I
- L'ordonnance
- Une trousse d'urgence contenant les médicaments prescrits par le médecin (le tout conditionné dans un emballage portant le nom et le prénom de l'enfant ainsi que l'école concernée.).

Rappel: Aucun médicament ne peut être administré par le personnel d'encadrement sauf dans le cadre d'un P.A.I.

En cas d'urgence, j'autorise le personnel d'encadrement du restaurant scolaire à prendre toute mesure nécessaire, y compris l'hospitalisation de mon enfant au Centre Hospitalier de Gleizé.

• Il n'est pas prévu de régime alimentaire spécial. Toutefois, une alternative à la viande de porc est proposée ainsi qu'un menu sans viande. Si vous êtes concerné, veuillez cocher la case ci-contre correspondant à votre choix : **(ce choix sera définitif pour toute l'année scolaire).**

Sans Porc

Sans viande

• J'accepte que mon enfant paraisse sur le site internet et sur tous supports de communication de la commune. OUI NON

• Je déclare avoir pris connaissance du règlement 2022-2023 des restaurants scolaires municipaux et m'engage à en respecter les clauses.

Date :

Signature des parents :